



AVIS

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Pour : 22
Contre : 7
(Opposition)
Abstention : /

Objet :
**Enquêtes
publiques
conjointes :**
**projet Tram Bus
Lignes 1 et 2 -
avis du Conseil
Municipal**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 17 janvier 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P. ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, C. ORDONNES, MA THEBAUD, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, S.PUYO, A. LECHEVALLIER, G. ELGART, G. MOSCHETTI, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, N. DAUGA, J. DUBOURDIEU, MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, F.MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), M.EVENE (MJ ROQUES),

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur Louis DARRIBEROUGE, Adjoint, rappelle au Conseil Municipal le projet « Tram bus » porté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA).

Pour permettre la réalisation de ces deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) des expropriations s'avèrent nécessaires.

Dans ce cadre, est organisée du 8 au 26 janvier 2018, une enquête publique conjointe avec enquête parcellaire portant sur :

. l'utilité publique du projet de réalisation des lignes n° 1 et 2 du BHNS sur le territoire des Communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Boucau et Tarnos,

. le parcellaire en vue de délimiter précisément les terrains à acquérir pour la ligne Tram bus, ligne 1 (Bayonne-Biarritz).

Il est précisé qu'une enquête publique relative au parcellaire de la ligne 2, qui concerne Boucau sur le secteur RD 810, sera organisée au cours de ces prochains mois.

Considérant l'intérêt majeur que le projet revêt pour la Commune de Boucau en termes de mobilité, de réaménagement urbain des espaces publics, les élus du Conseil Municipal ont été invités à consulter le dossier d'enquête publique en vue d'émettre un avis.

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne*

*le 25/01/18
et de la publication
le 25/01/18*

Le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable, assorti cependant des réserves suivantes :

- . La Commune a pris acte de l'objectif du BHNS de réduire de manière conséquente la circulation sur la RD 810. Le souhait de la Commune est que l'aménagement de type « verrous » envisagé en limite d'Ondres et de Tarnos sur le carrefour dit de Garos, pour réduire d'une façon significative la circulation sur la RD810, ne vienne pas générer un report des véhicules sur Boucau,
- . La Commune souhaite la mise en œuvre d'un traitement qualitatif des cheminements doux avec la création de trottoirs et pistes cyclables en bordure du tracé de la ligne n° 2, en vue d'assurer au mieux les continuités piétonnes et cyclables en cohérence avec les aménagements existants sur la commune de Tarnos
- . La Commune souhaite que les aménagements proposés puissent permettre de s'adapter aux évolutions futures de ce secteur en termes d'urbanisation,
- . La Commune sollicite un approfondissement des études d'aménagement sur la partie boucalaise du projet Tram Bus sur la ligne 2 afin de valoriser les espaces publics traversés.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir débattu,

Emet un avis favorable assorti cependant des réserves suivantes :

- . La Commune a pris acte de l'objectif du BHNS de réduire de manière conséquente la circulation sur la RD 810. Le souhait de la Commune est que l'aménagement de type « verrous » envisagé en limite d'Ondres et de Tarnos sur le carrefour dit de Garos, pour réduire d'une façon significative la circulation sur la RD810, ne vienne pas générer un report des véhicules sur Boucau,
- . La Commune souhaite la mise en œuvre d'un traitement qualitatif des cheminements doux avec la création de trottoirs et pistes cyclables en bordure du tracé de la ligne n° 2, en vue d'assurer au mieux les continuités piétonnes et cyclables en cohérence avec les aménagements existants sur la commune de Tarnos
- . La Commune souhaite que les aménagements proposés puissent permettre de s'adapter aux évolutions futures de ce secteur en termes d'urbanisation,
- . La Commune sollicite un approfondissement des études d'aménagement sur la partie boucalaise du projet Tram Bus sur la ligne 2 afin de valoriser les espaces publics traversés.

Souligne l'imprécision du dossier d'enquête publique (coupes illisibles).

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 24 janvier 2018
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/01/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/01/2018